

# Label égalité-diversité au MAAF : un pas décisif ?

---

Le comité technique ministériel (CTM) du 20 octobre 2016 a examiné l'engagement du MAAF dans la démarche visant à obtenir le label égalité-diversité délivré par l'Afnor.

Créé en 2004, le label **Égalité** professionnelle entre les femmes et les hommes vise à promouvoir l'égalité et la mixité professionnelle dans les structures privées et publiques. Il interroge les pratiques de ressources humaines mais aussi l'organisation du travail (formations, communications, équilibre vie professionnelle-vie personnelle, accès à la formation...).

Mis en place en 2008, le label **Diversité** a pour objectif plus général de prévenir ou de corriger tous types de discriminations.

Un pas décisif vers plus d'équité au sein de notre ministère ?

[ctm\\_du\\_20\\_10\\_2016](#)